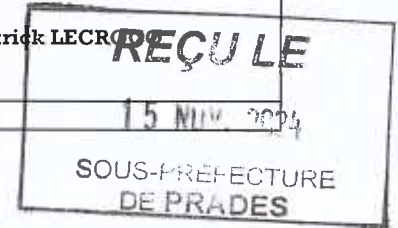


REPUBLIQUE FRANÇAISE <small>OO OO OO OO OO OO OO</small> DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES <small>OO OO OO OO OO OO OO</small> EPIC OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL CONFLENT CANIGÓ	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'EPIC OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL CONFLENT CANIGÓ <small>OO OO OO OO OO OO OO</small> SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2024
Nombre de membres en exercice : 16 Présents à la séance : 13 Ont participé au vote : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Date de la convocation : 05/11/2024	L'an deux mille vingt-quatre et le 12 novembre , le Comité de Direction de l'EPIC OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL CONFLENT CANIGÓ s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Foirail à Prades, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JALLAT .
Objet : Nomination du comptable public de l'EPIC Office de Tourisme Intercommunal Conflent Canigó	ASSISTAIENT A LA SEANCE : Jean-Louis JALLAT, Jean-Louis SALIES, Gérard QUES, Thérèse GOBERT-FARGAS, Anne-Marie CANAL, Jean-Jacques ROUCH, Christian TRIADO, Franck GUIOT, Philippe MAURY, Edith CASES, Jérôme DURBET, Julien BLAYA. ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT : Pascal DAUBE représenté par Liis PUIG ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Elisabeth GHELFI a donné procuration à Edith CASES ABSENTS EXCUSES : Henri GUITART, Patrick LECROIX
N° d'Ordre : EPIC03-2024 Classification @ctes : 7.10 Divers Secrétaire de Séance : Christian TRIADO	



Le Président,

Rappelle que par délibération du 17 octobre 2024, la Communauté de Communes Conflent Canigó a créé l'Office Intercommunal Conflent Canigó sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial. Il est, par conséquent, soumis aux règles de la comptabilité publique.

Rappelle que l'article 11 des statuts de l'Office de Tourisme précise que la gestion comptable de l'Office de Tourisme doit être confiée à un agent de la Direction Générale des Finances Publiques sur proposition du Comité de direction.

PROPOSE que soit nommée à cette fonction la Responsable du Service de Gestion Comptable de Prades, Mme Isabelle DAGES.

DEMANDE au Comité de Direction de bien vouloir se prononcer.

Le Comité de Direction, après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré valablement, à l'unanimité,

DECIDE de proposer la nomination de la Responsable du Service de Gestion Comptable de Prades, Mme Isabelle DAGES aux fonctions de comptable de l'EPIC Office de Tourisme Intercommunal Conflent Canigó.

DONNE TOUT POUVOIR à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces permettant de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.



Le 15 novembre 2024.
Pour extrait, certifié conforme,
Le Président,
Jean-Louis JALLAT.